



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des anciens combattants

ACVA • NUMÉRO 024 • 2^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 17 septembre 2009

Président

M. David Sweet

Comité permanent des anciens combattants

Le jeudi 17 septembre 2009

• (0905)

[Traduction]

Le président (M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC)): La séance est ouverte.

Bonjour, mesdames et messieurs.

[Français]

Bonjour, chers collègues.

[Traduction]

J'ai accordé quelques minutes de répit avant que nous commençons. Nous avons quelques nouveaux membres, et ils devaient faire connaissance.

Nous avons un nouveau greffier, M. Jacques Lahaie. Il a déjà dû régler quelques problèmes ce matin; les rafraîchissements se trouvaient ailleurs, si bien que nous n'avions pas de chaises pour le personnel des députés ministériels. On a réglé le problème très rapidement, et j'en suis très heureux.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée parlementaire. J'espère que vous nous revenez en forme et prêts à travailler fort pour les anciens combattants. Je suis persuadé que vous l'êtes.

Il s'agit de notre 24^e réunion. À moins que les membres aient une autre idée — comme vous le savez, j'ai toujours pris en considération vos conseils —, nous serons dans nos circonscriptions la semaine prochaine, mais à notre retour, il est à espérer que nos leaders parlementaires et nos whips auront convenu de la composition du comité. Nous procéderons ensuite à l'élection de notre président et de nos vice-présidents, et nous nous pencherons sur les travaux que nous étudierons au cours de la présente session.

On vous écoute, madame Sgro.

L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Vous attendez-vous à ce qu'il y ait des changements à la composition du comité?

Le président: À ma connaissance, aucune décision définitive n'a encore été prise à cet égard. C'est la raison pour laquelle je le signale. J'imagine qu'on s'y penchera après la semaine de relâche.

Comme nous avons ajourné nos travaux et que nous sommes de retour, nous devons élire un président et des vice-présidents. Nous tiendrons une réunion d'organisation tout de suite après.

L'hon. Judy Sgro: Nous devons probablement attendre encore quelques semaines avant de connaître quels genres de travaux nous allons suggérer d'étudier.

Le président: Une semaine.

Nous serons en relâche la semaine prochaine. Il n'y a pas grand-chose que nous puissions y faire. Ce n'est pas une semaine parlementaire.

L'hon. Judy Sgro: J'avais envoyé plusieurs suggestions de sujets que nous voudrions peut-être étudier cet automne. Je serais ravie que nous puissions en discuter.

Le président: Absolument. Nous débattons de ces points au comité, nous prendrons des décisions, puis nous irons de l'avant.

M. Greg Kerr (Nova-Ouest, PCC): Le fait que Larry se joindra à nous de façon permanente ou quoi que ce soit du genre ne vous préoccupent pas.

Des voix: Ah, ah!

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Je serais ravi d'être des vôtres.

Le président: Monsieur Gaudet.

[Français]

M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ): Monsieur le président, une rumeur circule depuis le début de l'été. Je ne sais pas si elle est fondée, mais on dit que l'hôpital Sainte-Anne serait transféré au gouvernement du Québec.

Est-ce exact? Pourrions-nous obtenir un rapport sur ce sujet? Selon les rumeurs, un rapport a été déposé et envoyé à Québec. Pourrait-on obtenir une copie de ce rapport?

J'aimerais que le comité se prononce là-dessus parce que nos anciens combattants aimeraient bien qu'on garde l'hôpital Sainte-Anne pour ceux qui souffrent du stress post-traumatique. Si nos soldats qui reviennent de l'Afghanistan n'ont pas d'endroit spécifique et spécialisé, nous allons en payer le prix. J'aimerais donc avoir des nouvelles sur ce sujet. Je ne sais pas si vous êtes au courant, monsieur le président, ou monsieur le secrétaire parlementaire, mais j'aimerais bien que cette question revienne lors de la prochaine réunion, mardi après la semaine de relâche.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Gaudet.

En tant que président du comité, je ne me risquerai certainement pas à parler au nom du gouvernement.

M. Kerr aimerait peut-être faire un commentaire.

M. Greg Kerr: Je vais certainement m'en charger, monsieur le président. Nous pourrions peut-être inviter la sous-ministre, au besoin, mais je vais vous laisser le soin d'en décider dès que j'en saurai plus.

J'ignore si une décision particulière a été prise à l'heure actuelle, mais je vais me renseigner, si vous voulez.

Le président: La préoccupation de M. Gaudet pourrait faire partie du débat entourant les travaux futurs du comité à notre retour, dans un peu plus d'une semaine.

Si les membres n'ont plus d'autres questions, nous allons accueillir M. Sullivan, directeur de la Direction générale du programme Le Canada se souvient. Il va nous donner un aperçu des initiatives organisées par Anciens Combattants Canada à l'occasion de la semaine du Souvenir.

Nous avons bien hâte d'entendre votre déclaration. Comme je vous l'ai mentionné lors d'une conversation privée que nous avons eue, nous avons aussi hâte de voir comment, en tant que députés, nous pouvons être des catalyseurs et des leaders dans nos collectivités pour rehausser les efforts déployés par Anciens Combattants Canada.

Je vous cède la parole, monsieur Sullivan, pour votre déclaration liminaire. Je pense que vous connaissez bien le fonctionnement des comités. Nous passerons ensuite à la série de questions.

● (0910)

M. Derek Sullivan (directeur général, Direction générale du programme Le Canada se souvient, ministère des Anciens Combattants): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis très heureux d'être des vôtres. Je pense que ma présence ici est fort opportune, car nous allons discuter de la Semaine des anciens combattants alors que nous ne sommes qu'à quelques mois du jour du Souvenir.

J'ai eu l'occasion d'informer certains des membres du comité sur les travaux du programme Le Canada se souvient à Charlottetown, en juin dernier. Je suis très heureux de revenir parler de la Semaine des anciens combattants, plus particulièrement.

[Français]

Une partie de la présentation sera en anglais et une autre en français. Je pourrai également répondre aux questions en français.

[Traduction]

J'aimerais vous donner un bref aperçu de ce qui est prévu pour la Semaine des anciens combattants cette année et cerner quelques occasions où les députés peuvent contribuer à jouer un rôle de premier plan pour encourager les Canadiens à participer à la commémoration du souvenir des anciens combattants.

Notre principal objectif consiste à accroître la sensibilisation au service des Canadiens en temps de guerre, de conflits militaires et de paix. Mais il ne s'agit pas simplement de conscientiser la population. Il est important qu'en plus d'être sensibilisés, les Canadiens comprennent qu'ils doivent intervenir et prendre leurs responsabilités en vue de commémorer le souvenir des anciens combattants. Le but, ce n'est pas que le gouvernement du Canada honore le service et le sacrifice de ces Canadiens, mais que la population honore le service et le sacrifice de ces Canadiens.

Dans le cadre des activités de commémoration, nous essayons aussi de veiller à ce que les Canadiens, plus particulièrement les anciens combattants et leurs familles, soient au courant des services et des avantages offerts par Anciens Combattants. Nous faisons toujours à la fois la promotion de la commémoration et des avantages et des services offerts par le ministère. Il en va de même lors d'activités où nous sensibilisons les Canadiens aux services et aux avantages; nous les encourageons également à participer aux activités de commémoration.

[Français]

Les mesures consistent à inciter les Canadiens à prendre la responsabilité du jour du Souvenir à titre personnel.

[Traduction]

Nous voulons encourager les Canadiens à participer en très grand nombre et accroître l'engagement des jeunes et des enseignants aux activités de commémoration, et plus particulièrement à la Semaine des anciens combattants. L'avenir de la commémoration du souvenir des anciens combattants se trouve entre les mains de nos jeunes, si bien qu'il est essentiel de nous assurer qu'ils sachent ce que des Canadiens ont fait et continuent de faire pour défendre les valeurs canadiennes. Nous devons absolument les encourager à faire preuve de leadership. Au fur et à mesure que j'avancerai dans la présentation, vous verrez que des activités particulières sont organisées à l'intention des jeunes.

Nous voulons accroître l'utilisation du site d'Anciens Combattants dans le but de promouvoir la commémoration. On retrouve une abondance de ressources sur le site Web et une foule de façons dont on peut utiliser ces ressources pour prendre part à la commémoration.

Dans les messages que l'on veut véhiculer cette année, l'approche globale consiste à encourager les gens à prendre des mesures pour favoriser la commémoration. Le thème de cette année est un appel à l'action: « Comment te souviendras-tu »? On amène donc les gens à se poser la question. Que vont-ils faire personnellement pour se remémorer et honorer le sacrifice qu'ont fait des Canadiens?

Nous avons des messages adaptés au grand public, mais aussi des messages destinés à des publics cibles: les jeunes, les anciens combattants des Forces canadiennes et les enseignants.

[Français]

Il est important de diffuser des messages adaptés à des groupes comme les jeunes ainsi que les membres et les vétérans des Forces canadiennes.

● (0915)

[Traduction]

Certains vétérans des Forces canadiennes ne se considèrent pas comme étant des anciens combattants. Certaines personnes ne perçoivent pas les vétérans des temps modernes comme des anciens combattants. Notre travail consiste donc en partie à veiller à ce que les gens comprennent qui sont les anciens combattants et l'importance du service qu'ils ont rendu au Canada.

De plus, nous soulignons cette année le 65^e anniversaire de la campagne d'Italie, qui a eu lieu entre juillet 1943 et février 1945. À l'automne des années qui se terminent par quatre et neuf, nous reconnaissons le service de tous ceux qui ont participé à la campagne d'Italie.

Comme je l'ai dit, les messages reflètent également l'engagement du ministère des Anciens combattants en vue d'offrir les services et les avantages nécessaires aux anciens combattants, jeunes et moins jeunes.

Des activités auront également lieu dans la capitale nationale, bien entendu. Il y aura aussi des événements, des cérémonies et d'autres activités de commémoration dans des collectivités de partout au pays, petites et grandes. Un certain nombre d'activités et de cérémonies auront lieu outre-mer cette année un peu avant ou après et durant la Semaine des anciens combattants. Nous travaillons avec des centaines de partenaires de l'extérieur à des activités de commémoration également. Nous discuterons de chacune d'elles brièvement.

[Français]

Sur le plan national, il y aura un lancement de la Semaine des anciens combattants. Nous sommes présentement en train de finaliser les arrangements pour ce lancement.

[Traduction]

Cette année, il se peut que le lancement de la Semaine des anciens combattants se fasse à l'extérieur de la capitale nationale. Nous explorons certaines options et travaillons avec des groupes communautaires pour trouver l'endroit idéal où tenir le lancement. Puisque de nombreuses activités se dérouleront dans la région d'Ottawa, nous essayons de faire en sorte que des événements de grande envergure aient lieu à l'extérieur de la région et d'un bout à l'autre du pays.

Dans la capitale nationale, il y aura la cérémonie à la chandelle annuelle, qui est organisée en partenariat avec la ville d'Ottawa. On jumelle des jeunes avec des anciens combattants, et ils apportent ensemble des chandelles. On enregistre un très haut taux de participation à l'événement; plus d'un millier de personnes y prennent habituellement part. C'est une très grande cérémonie ici à Ottawa.

Juste avant la Semaine des anciens combattants, qui se déroule du 5 au 11 novembre, il y a souvent un lancement non officiel dans la région d'Ottawa.

[Français]

La cérémonie au Sénat se tiendra le 6 novembre cette année.

[Traduction]

Comme toujours, il y a des déclarations et le Règlement à la Chambre des communes.

Le programme Rencontres du Canada est maintenant sous l'égide de Historica. C'est un organisme qui rassemble 26 fois par année entre 130 à 140 jeunes âgés de 15 à 18 ans de chaque province et territoire pour une semaine d'apprentissage sur la citoyenneté canadienne. Chaque année, un peu avant ou après et durant la Semaine des anciens combattants, le programme consacre une semaine à la commémoration. Le programme encourage ces jeunes à retourner dans leurs collectivités et à devenir des chefs de file parmi leurs pairs en matière de commémoration, et il les outille pour le faire.

Comme toujours, la cérémonie du jour du Souvenir dans la capitale nationale et dans la plupart des collectivités partout au Canada est organisée par la Légion royale canadienne au nom du gouvernement du Canada.

Un vaste éventail d'activités auront lieu partout au pays. De nombreux groupes communautaires sont financés par notre Fonds de partenariat d'action communautaire. Nous avons reçu des propositions de partenariat de la part de groupes de partout au pays au cours des derniers mois, et nous nous attendons à en recevoir beaucoup d'autres dans les semaines à venir.

Cette année encore, des couronnes seront remises aux parlementaires. En fait, la couronne que l'on donne à chaque parlementaire, à chaque membre du Parlement, sera distribuée cette semaine. Vous la recevrez dans vos bureaux de circonscription dans les prochains jours. La couronne est accompagnée d'une lettre qui fournit de l'information sur la manière de commander des couronnes additionnelles si vous devez en déposer d'autres à l'occasion de cérémonies tenues dans votre comté.

Cette année également, des cérémonies outre-mer auront lieu à la Crête-de-Vimy et à Beaumont-Hamel.

●(0920)

[Français]

Ce sera notamment au monument commémoratif terre-neuvien, à Beaumont-Hamel.

[Traduction]

Ces activités auront lieu les 7 et 8 novembre. Il y aura aussi une cérémonie à Londres, au Mémorial du Canada, qui est situé au Green Park, en face du palais de Buckingham. C'est un mémorial nouvellement acquis. Il tombait en décrépitude. Le groupe qui avait établi le mémorial dans les années 1990 n'était plus en mesure de l'entretenir et l'avait en grande partie abandonné. Le mémorial a maintenant été pris en charge par le gouvernement du Canada, et il incombe à Anciens Combattants de l'entretenir et de l'exploiter. Le haut-commissariat à Londres organisera une cérémonie au Mémorial du Canada, comme il le fait chaque année.

De plus, une délégation outre-mer sera envoyée pour souligner encore une fois le 65^e anniversaire de la campagne d'Italie. Elle partira le 26 ou le 27 novembre et reviendra au début de décembre. La délégation comprendra des anciens combattants de la campagne d'Italie, des représentants d'organismes nationaux d'anciens combattants et des parlementaires. Des lettres du ministre ont été envoyées aux partis à la Chambre des communes, de même qu'au parti ministériel et à l'opposition au Sénat pour inviter les leaders parlementaires à nommer des représentants qui prendront part à l'événement outre-mer.

Pour ce qui est des partenaires de l'extérieur, nous en avons littéralement des centaines avec qui nous travaillons à l'organisation des activités de la Semaine des anciens combattants. Nous collaborons avec tous les autres ministères fédéraux ici même à Ottawa. Tous les ministères affichent de l'information sur la Semaine des anciens combattants sur leurs sites Web, et un grand nombre d'entre eux organisent des activités avec leurs employés et leurs circonscriptions partout au Canada.

Il y a bien sûr quelque chose d'unique cette année: le relais du flambeau olympique. Au total, 12 000 Canadiens porteront le flambeau olympique, et 120 d'entre eux seront des représentants du gouvernement fédéral. Il a été décidé que ces 120 places seront offertes à des anciens combattants. Nous avons donc travaillé avec les principaux organismes d'anciens combattants partout au pays et ils ont sélectionné 120 anciens combattants qui porteront le flambeau du 30 octobre jusqu'au début des Olympiques dans des collectivités d'un bout à l'autre du Canada. Toute la promotion associée à cette activité est réservée exclusivement au COVAN, le Comité d'organisation de Vancouver. Il surveille de très près la manière dont on en fait la promotion. Mais les Canadiens sauront sûrement qu'un grand nombre des porteurs du flambeau seront des vétérans des temps modernes, de même que des anciens combattants traditionnels, plus âgés.

Il y a une affiche sur la commémoration qui est produite chaque année et que l'on peut voir à la télévision et sur Internet. Il sera possible de se la procurer cette année dans les 126 emplacements de Service Canada partout au pays. Lorsque les Canadiens consulteront ces sites, ils verront les messages et l'appel à l'action en vue de les encourager à participer à la commémoration du souvenir des anciens combattants.

J'ai parlé tout à l'heure du programme Rencontres du Canada de Historica. En plus de tenir une semaine sous le thème « Le Canada se souvient », au cours des 26 semaines où il est exécuté durant l'année, le programme de citoyenneté comporte un volet qui porte précisément sur la commémoration.

Nous avons noué un nouveau partenariat avec la Ligue canadienne de football l'an dernier. Avant le commencement des semi-finales des divisions de l'Est et de l'Ouest, on rendra encore une fois cette année hommage aux anciens combattants dans le stade, juste avant le tirage à pile ou face. Cet hommage sera également diffusé avant le match sur TSN, dont la cote d'écoute s'élève à 1,7 million de Canadiens environ. Et il y aura 60 000 spectateurs environ dans les stades. Nous ne saurons toutefois pas où se feront ces hommages avant la fin de la saison régulière.

● (0925)

De plus, depuis quelques années, nous avons travaillé avec les Lions de la Colombie-Britannique. À leur dernière partie à domicile de la saison, ils consacrent toute leur mi-temps à rendre hommage aux anciens combattants.

C'est la collaboration que nous avons avec la Ligne canadienne de football.

Nous travaillons également avec d'autres ligues sportives. Depuis plus de cinq ans, la Ligue de hockey junior majeur du Québec rend hommage aux anciens combattants avant chaque joute à domicile qui est disputée durant la Semaine des anciens combattants, à l'exception bien entendu de l'équipe qui se trouve à l'extérieur du Canada, aux États-Unis.

Cette année, le 19 octobre, Postes Canada procédera au dévoilement d'un nouveau timbre sur lequel figure le Monument commémoratif de guerre du Canada. Ce sera une autre action de la part de Postes Canada en vue de soutenir les activités prévues dans le cadre de la Semaine des anciens combattants.

[Français]

Nous avons envoyé du matériel didactique à toutes les écoles au Canada.

[Traduction]

Les 16 000 écoles du Canada reçoivent la trousse qu'on vient de vous distribuer. Elle contient un échantillon du matériel didactique créé cette année pour la Semaine des anciens combattants. Comme vous pouvez voir, deux des documents sont en format journal. Le premier, *Histoires d'animaux à la guerre*, s'adresse aux élèves de la maternelle à la sixième année. Le second, *Le Canada se souvient*, est destiné aux élèves de la septième à la douzième année; le matériel et les renseignements présentés dans celui-ci sont plus détaillés et complexes que ceux du premier. Bien sûr, nous employons une méthode différente pour transmettre l'information sur le souvenir aux plus jeunes; cette méthode est adaptée à leur groupe d'âge. Elle se sert d'animaux dont les ancêtres ont servi pendant la guerre: des éléphants, des pigeons voyageurs, des chevaux et Winnie l'Ourson, la mascotte des Winnipeg Grenadiers. Les animaux servent à présenter le concept du souvenir et les accomplissements des Canadiens aux jeunes enfants.

Ce matériel est très bien reçu par les éducateurs dans l'ensemble du pays. Il y a maintenant trois ans que nous procédons de cette manière, et la réaction de l'ensemble des éducateurs est très, très positive. Les enseignants ont ensuite la possibilité de commander 30 exemplaires de chacun des documents pour leur classe. Nous fournissons aussi des plans de leçons et un guide de l'enseignant pour permettre aux enseignants de faire preuve de créativité tout en respectant les plans de leçons présentés. De nos jours, les enseignants ont des programmes d'études et des horaires très chargés; si nous voulons qu'ils enseignent le souvenir, nous devons leur faciliter la tâche. C'est ce que fait ce matériel, que nous envoyons aussi, d'ailleurs, à 6000 autres organismes: chacune des

succursales des organismes d'anciens combattants au pays, les centres de ressources pour les familles des militaires, les scouts, les guides, les Grands Frères Grandes Soeurs, ainsi que d'autres organisations communautaires partout au pays. Nombre d'entre eux commandent aussi du matériel. L'an dernier, les éducateurs canadiens ont commandé 1,3 million d'exemplaires du matériel.

Je ne parlerai pas d'Historica à nouveau puisque je l'ai déjà fait.

Nous faisons la promotion du reste de notre matériel didactique détaillé, fourni sans frais et sur notre site Web, dans le cadre de conférences pour les enseignants, de congrès des enseignants d'études sociales, ainsi que par l'entremise d'enseignants d'histoire partout au Canada. Le matériel est conçu par d'anciens éducateurs qui font maintenant partie de notre équipe. Ils communiquent donc bien avec les éducateurs de tous les coins du pays.

De plus, nous travaillons avec les ministères de l'éducation des provinces, qui gèrent les programmes d'études, pour faire en sorte que notre matériel satisfait leurs normes et leurs exigences.

Pour ce qui est du contenu Web, le site de la Semaine des anciens combattants est déjà en ligne. Il fournit des renseignements sur le matériel didactique et sur la façon de le commander. Il contient une section sur le souvenir et présente des détails sur les façons dont les gens peuvent participer. Il compte aussi un calendrier des activités. L'an dernier, ce calendrier contenait plus de 320 activités se déroulant partout au pays, une augmentation de 45 p. 100 comparativement à l'année précédente. Nous encourageons les gens à l'utiliser pour promouvoir leurs activités auprès du public.

Parmi les autres produits offerts, mentionnons l'affiche de la Semaine des anciens combattants, que vous trouverez aussi dans votre trousse d'échantillons.

● (0930)

Il y aura des articles dans *Salut!*, le journal que tous les anciens combattants du pays reçoivent. Il tire à 250 000 exemplaires.

Comme je l'ai mentionné, il y a aussi la capsule de la Semaine des anciens combattants, qui sera diffusée à la télévision partout au pays. L'an dernier, elle a reçu une très grande couverture; je l'ai vue à de nombreuses reprises. Cette année, nous mettons encore davantage l'accent sur ce volet. La campagne de la capsule a été étendue; elle comprend de nombreux aspects supplémentaires, y compris la diffusion accrue sur Internet. Vous trouverez la capsule sur d'autres sites Web, comme des sites de nouvelles, des sites sur les sports et d'autres sites populaires auprès de la population canadienne.

L'an dernier, nous avons commencé à utiliser les sites de réseautage social, comme Facebook, Twitter et YouTube; cette année, nous allons encore plus loin. En plus de diffuser notre matériel sur YouTube, nous encourageons la population canadienne à se servir de Facebook pour sensibiliser leurs amis au souvenir. Les gens peuvent créer des pages sur Facebook à ce sujet. En fait, durant cette période, de nombreux Canadiens utilisent l'image d'un coquelicot pour se représenter sur Facebook, et ils encouragent leurs amis à faire de même. Facebook permet aussi de créer des clubs de fans. En avril, on m'a signalé qu'un Ontarien vise à ce que neuf millions de personnes deviennent fans du souvenir d'ici le jour du Souvenir. Il travaille au Canada, aux États-Unis et à bien d'autres endroits. Nous voulons rapprocher le souvenir des Canadiens, plutôt que tenter de forcer les Canadiens à se déplacer pour être près du souvenir. Pour que les Canadiens participent, il faut que le souvenir devienne une partie intégrante de leur vie quotidienne.

Cette année, nous proposons aussi des outils et autres éléments aux jeunes afin de relier les médias sociaux aux activités sur le souvenir. Nous n'avons pas besoin de montrer aux jeunes comment se servir de Facebook, de YouTube et des autres sites liés aux médias sociaux; il faut simplement leur donner l'idée, leur fournir certains outils, puis les laisser aller. Ils sont beaucoup plus créatifs que nous dans ces domaines. C'est une question de donner des idées aux éducateurs pour qu'ils demandent à leurs élèves de créer des vidéos ou autres, de les afficher sur YouTube et d'encourager leurs amis à les visionner.

Ceci conclut mon exposé.

● (0935)

Le président: Merci, monsieur Sullivan. Je vous remercie d'avoir commencé votre exposé en nous rappelant que le gouvernement a un rôle important à jouer, mais que chaque citoyen a en fait le devoir de se souvenir des accomplissements des anciens combattants, de les commémorer, et de rendre hommage tant aux hommes qu'aux femmes.

J'aimerais rappeler brièvement aux membres du comité et pour le bienfait de notre nouveau greffier que selon la tradition, qui date de la 39^e législature et de la création du Comité permanent des anciens combattants, nous respectons la règle des sept minutes. S'il faut plus de sept minutes pour répondre à une question, le député ne pourra pas en poser d'autres, mais la personne qui doit répondre pourra prendre le temps qu'il faut pour le faire. Il semblera parfois que le tour de certains est plus long que celui des autres, mais cela est dû à la nature des réponses demandées.

Nous allons commencer avec Mme Sgro du Parti libéral. Vous avez sept minutes.

L'hon. Judy Sgro: Je vous remercie infiniment, monsieur Sullivan. C'est toujours fascinant de vous écouter parler de ces questions avec tant de passion. Je crois qu'avec vous, ils ont la meilleure personne au monde pour l'emploi.

C'est très encourageant de prendre connaissance du genre de renseignements que vous diffusez. Vous avez mentionné avoir reçu plus d'un million de demandes. Est-ce que la majorité d'entre elles provenait des écoles ou en avez-vous aussi reçu de la part d'autres organisations?

M. Derek Sullivan: La majorité provenait certainement des écoles. Les journaux que vous avez devant vous sont distribués dans des trousseaux destinés aux classes et contenant 30 exemplaires; ainsi, le nombre total des documents contenus dans les trousseaux était de 1,3 million.

L'hon. Judy Sgro: C'est fascinant.

Le ministère réussit admirablement dans l'accomplissement de sa tâche.

M. Derek Sullivan: Merci.

L'hon. Judy Sgro: Vous nous avez très bien renseignés à Charlottetown. L'une des choses que j'encourage fortement les gens à faire, dans mes bulletins parlementaires et ailleurs, c'est certainement de visiter le site Web « Le Canada se souvient ».

Ainsi, nous pouvons obtenir tous ces outils, comme les cartes postales, si nous en avons besoin?

M. Derek Sullivan: Tout à fait. Nous fournissons tout le matériel, sans frais, à quiconque souhaite le commander.

L'hon. Judy Sgro: Fantastique.

M. Derek Sullivan: Nous rédigeons régulièrement des articles pour les bulletins parlementaires, que nous fournissons ensuite aux

députés, y compris pendant la période qui précède la Semaine des anciens combattants.

L'hon. Judy Sgro: Merci.

Je cède la parole à mon collègue, qui a une question urgente.

M. Scott Andrews (Avalon, Lib.): Je vous remercie infiniment, monsieur Sullivan, vous et votre personnel, pour tout votre travail. C'est beau à voir.

Cette année, vous vous concentrez entre autres sur les jeunes; c'est ce qui me mène à ma question.

Cet été, au cours de mes voyages, j'ai fait une découverte quelque peu troublante. Le jour du Souvenir n'est pas un congé férié partout au pays. Ce l'est dans ma province, et j'ai toujours pensé que ce l'était à l'échelle nationale, que partout au pays, c'était un congé férié.

Je parlais à ma cousine, qui dirige une garderie à Toronto, et elle m'a dit que les écoles sont ouvertes le jour du Souvenir, fait que je trouve un peu étrange. Dans ma province, tout est fermé ce jour-là.

C'est ce qui me pousse à vous demander: quel est l'historique de ce fait? Le ministère a-t-il essayé d'en faire un congé férié? Travaillez-vous à quelque chose sur ce plan? Pouvez-vous me donner des raisons historiques pour cela? Et que pourrions-nous faire, en tant que comité ou Parlement, pour faire avancer un peu plus la question?

Cela touche surtout les jeunes; il faut prendre le temps de s'arrêter un instant. J'ai été marqué par la vidéo que nous avons vue à Charlottetown, avec la personne en train de magasiner ce jour-là. Ce film établissait un lien, en quelque sorte, entre tous les éléments. Je l'ai trouvé épatant.

● (0940)

M. Derek Sullivan: Oui, je peux vous parler de l'historique de ce fait.

Dans la plupart des provinces canadiennes, le 11 novembre est bien un congé férié. Toutefois, il y a des exceptions, notamment en Ontario. Dans ce cas-là, cela tombe sous la compétence de la province.

Auparavant, le 11 novembre était un congé férié en Ontario. Un changement a été apporté à la fin des années 1980 ou au début des années 1990, et maintenant, ce ne l'est plus. Toutefois, il existe un débat sur la question, surtout en ce qui concerne les écoles.

Certaines personnes, y compris des anciens combattants, croient qu'il est préférable que les élèves soient à l'école le 11 novembre pour qu'on leur enseigne le souvenir et l'histoire militaire du Canada. Ces gens préfèrent que les élèves soient à l'école ce jour-là pour prendre part à des activités liées au souvenir plutôt que chez eux à ne pas participer.

D'autres pensent qu'ils ne devraient pas être à l'école et qu'ils devraient pouvoir participer aux activités communautaires importantes organisées dans chacune des collectivités du Canada. Ils devraient prendre leur place parmi les autres citoyens actifs.

Bien sûr, ce point de vue ne touche pas seulement les élèves. Il s'étend aussi aux adultes: un moins grand nombre d'adultes canadiens participeront aux activités s'il ne s'agit pas d'un congé férié puisqu'ils devront travailler.

Certains voudraient donc qu'il s'agisse d'un congé férié, d'autres non, chaque partie présentant, selon moi, de bons arguments pour appuyer son point de vue. Anciens Combattants ne s'est pas prononcé sur la question.

M. Scott Andrews: D'accord. Je comprends les deux points de vue. D'un côté, c'est logique, mais d'un autre, ce ne l'est pas du tout. J'imagine que nous pourrions discuter et débattre de la question.

J'ai deux autres questions.

Si je ne m'abuse, le relais du flambeau aura lieu tout au long de la semaine. Le jour du Souvenir même, il sera à Terre-Neuve, je crois?

M. Derek Sullivan: C'est exact.

Si ma mémoire est bonne, le 10 novembre, le flambeau sera à Iqaluit. Le 11, il sera à Goose Bay, au Labrador.

Le flambeau passera aussi par de nombreuses bases des Forces canadiennes. C'est important pour eux que le relais du flambeau soit lié au souvenir le 11 novembre.

M. Scott Andrews: Ma deuxième question porte sur les couronnes pour les députés. J'aime beaucoup cette initiative. Je sais que je m'en suis très bien servie le jour du Souvenir. Ma seule préoccupation à cet égard, c'est que dans ma région, tout comme dans de nombreuses circonscriptions, il y a 20 monuments de guerre. Vingt couronnes sont donc déposées ce jour-là. Tous s'attendent à ce que quelqu'un, que ce soit un représentant de la ville, moi-même ou quelqu'un d'autre, dépose une couronne du gouvernement du Canada. Vous limitez parfois le nombre de couronnes auquel les parlementaires ont droit.

Je veux simplement que vous teniez compte de ce fait dans votre processus de réflexion. Je le répète, j'ai plus de 20 couronnes à déposer. Judy Foote, ma collègue, en a encore plus. C'est important. Les légions, surtout, nous appellent et s'attendent à ce que nous nous présentions, ou que quelqu'un se présente, pour déposer la couronne. Je tiens donc à vous remercier et à vous présenter cette petite suggestion.

Le président: Merci.

Nous passons maintenant au Bloc québécois.

[Français]

Monsieur André, vous avez la parole.

M. Guy André (Berthier—Maskinongé, BQ): Monsieur le président, je vais partager mon temps avec mon collègue, M Gaudet.

Bonjour, monsieur Sullivan. Je vous remercie de votre présentation. J'ai regardé votre documentation et elle est très intéressante.

Selon ce que j'ai vu, vous avez développé certains outils de promotion adaptés aux milieux scolaires des écoles primaires et secondaires. Vous faites aussi référence au site Internet d'Anciens Combattants Canada. Les gens peuvent-ils commander du matériel en quantité? Sinon, doivent-ils imprimer le guide de l'enseignant et le matériel pédagogique? De plus, comment faites-vous la promotion de cette semaine dans les écoles? Quel est le taux de participation du milieu scolaire?

En ce qui a trait à la mobilisation lors du jour du Souvenir, quelques personnes m'ont dit qu'elles organisaient des activités dans leur comté en collaboration avec les municipalités et les légions pour souligner cet événement. Malheureusement, elles ont de la difficulté à joindre les anciens combattants dans leur milieu. Parfois, les légions n'ont pas toutes les données.

Pouvez-vous nous faire des suggestions pour joindre davantage les anciens combattants? Existe-t-il des outils, des façons de faire

pour permettre à ces personnes de joindre plus de monde? Selon elles, il n'y a que 10 ou 15 personnes lors de certaines cérémonies. Je suis convaincu qu'il existe des anciens combattants dans certaines régions qui ne sont pas au courant de la tenue de la cérémonie. Comment joindre davantage ces gens? Avez-vous des outils?

• (0945)

M. Derek Sullivan: Je vous remercie de votre question. Je vais d'abord répondre à la troisième question.

Au sein de notre ministère, il existe des restrictions relativement à certains aspects de la promotion, plus particulièrement en ce qui a trait à la vie privée des anciens combattants. Nous ne pouvons pas donner les noms et des détails sur les anciens combattants aux organismes qui s'intéressent à eux. Cependant, nous faisons des efforts pour encourager les anciens combattants à s'impliquer dans les associations qui s'intéressent à eux.

[Traduction]

Il faut que les organisations d'anciens combattants et les groupes communautaires se servent de leurs propres réseaux pour communiquer avec les anciens combattants qui vivent parmi eux. Nous travaillons avec de nombreux groupes communautaires et anciens combattants pour favoriser leur participation.

Il ne faut surtout pas oublier qu'il y a aussi de jeunes anciens combattants. Nous ne visons pas seulement les gens qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi ceux qui viennent de le faire. Nous devons les encourager à participer aux activités liées au souvenir, pas en tant que spectateurs mais en tant que personnes à qui nous rendons hommage. Au fur et à mesure que nous réussissons à le faire — et nous avons de plus en plus de succès —, nous ne trouverons plus de collectivités où les anciens combattants sont peu nombreux. En fait, le nombre augmentera.

[Français]

M. Guy André: Si, dans un milieu donné, certains veulent organiser un événement pour commémorer les événements du 11 septembre ou souligner la contribution des anciens combattants, leur est-il possible, pour protéger la confidentialité, de faire affaire avec votre ministère afin que celui-ci fasse la promotion de l'activité? Avez-vous un service à cet effet? Ce genre de pairage est-il possible?

M. Derek Sullivan: Il y a quelques endroits au Canada où nous avons des employés. Par exemple, dans la région de la capitale nationale, nous avons des listes d'anciens combattants qui ont participé à diverses campagnes et batailles. Dans le cadre d'événements pour commémorer la campagne d'Italie ou le jour J, par exemple, nous envoyons des invitations aux anciens combattants qui ont participé à ces campagnes. Ça arrive aussi dans les villes où nous avons des bureaux et des listes d'anciens combattants. De plus, nous encourageons souvent les anciens combattants à communiquer avec leurs collègues et à les encourager.

• (0950)

M. Guy André: Mais vous ne faites pas d'envoi portant sur un événement donné à tous les anciens combattants du Québec et du Canada. Vous n'avez pas adopté cette pratique, qui est probablement impossible.

[Traduction]

M. Derek Sullivan: Nous n'avons pas de liste complète de tous les anciens combattants du Canada. Nous n'avons jamais eu de fins commerciales pour en dresser une. Le gouvernement crée seulement des listes à des fins commerciales précises; selon la Loi sur la protection des renseignements personnels, il faut avoir des raisons pour recueillir des données.

Nous avons des listes d'anciens combattants qui ont demandé d'obtenir des services et qui reçoivent des prestations de la part du ministère. Nous avons des listes d'anciens combattants qui nous ont informés qu'ils voulaient participer aux cérémonies, et nous communiquons avec eux chaque fois que l'occasion se présente. La liste de diffusion du journal *Salut!* compte environ 250 000 noms; des anciens combattants de partout au pays le reçoivent. Aujourd'hui, il y a environ 750 000 ou 800 000 anciens combattants au Canada. Nous communiquons donc avec le plus grand nombre d'entre eux possible, du plus grand nombre de façons possible. Nous utilisons notre site Web pour promouvoir les activités des collectivités du pays, et nous faisons notre possible pour encourager les gens à se rendre sur notre site Web pour savoir ce qui se passe près de chez eux.

Vous avez demandé si les enseignants pouvaient commander le matériel en version papier ou s'ils devaient le télécharger et l'imprimer. Nous offrons le matériel imprimé en vrac; ils peuvent le commander par téléphone, sur notre site Web ou en communiquant avec nos bureaux, mais ils le font surtout par téléphone et sur Internet. Ils peuvent aussi le télécharger à partir du site Web s'ils veulent, mais la façon la plus facile d'obtenir le matériel, étant donné le format, est de le commander. Notre système de commandes nous permet de leur faire parvenir le matériel très rapidement.

[Français]

Le président: Merci, monsieur André.

[Traduction]

Merci, monsieur Sullivan

Nous passons maintenant au NPD avec M. Stoffer qui a cinq minutes.

Bienvenue, monsieur Stoffer.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Merci, monsieur le président, et bienvenue aussi à notre nouveau greffier.

Merci beaucoup, Derek. J'apprécie vraiment.

J'ai quelques petites questions à vous poser. Au sujet de la documentation que vous faites parvenir aux écoles. Est-ce que la documentation que vous envoyez aux communautés des premières nations, à celles du grand nord et aux Inuit est rédigée dans la langue spécifique à ces communautés? Je songe aux Rangers canadiens au Nunavut et aussi à quelques réserves de premières nations isolées dans tout le pays. C'est la première question.

Je répète, comme notre président et vous-même l'avez dit, qu'il s'agit d'une responsabilité civique dont il faut se souvenir, mais j'ai remarqué une chose, c'est que nous, en tant que nation, n'avons pas très bien réussi, et moi aussi d'ailleurs, à commémorer la Guerre des Boers. Cette guerre n'est pas mentionnée ni dans le document ni ici. Je me demande pourquoi. Je n'accuse personne, mais il s'agit d'un événement important dans l'histoire du Canada et il semble que nous ne nous souvenons pas de la date anniversaire de cette guerre.

Vous mentionnez également les cérémonies du jour du Souvenir de la Légion royale canadienne. Est-ce que l'Association des Anciens Combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada est incluse là-dedans?

Et j'arrive à ma dernière question, la dernière fois qu'il nous a rencontré, le ministre a été très clair lorsque je lui ai demandé ce qui était prévu quand M. Babcock, âgé aujourd'hui de 109 ans, décèdera. Quels projets le gouvernement ou le ministère des Anciens combattants ont-ils pour reconnaître la Première Guerre mondiale... pas seulement M. Babcock, mais tous ceux de sa génération qui ont

servi sous les drapeaux? Car, quand il nous quittera, j'espère que ce ne sera pas de sitôt, il ne restera plus personne de cette génération. Que fera le Canada pour reconnaître cet important événement de notre histoire?

Je vous remercie beaucoup pour tout votre travail.

M. Derek Sullivan: Merci.

Pour ce qui est des langues autochtones, non, nous n'avons pas de documents dans des langues autres que l'anglais et le français. À ce stade, toute notre documentation est disponible en anglais et en français, bien sûr. Mais non, nous n'avons pas de documentation en langues autochtones sur le jour du Souvenir.

Au sujet de la Guerre des Boers, vous avez tout à fait raison, le matériel d'apprentissage de la Semaine des anciens combattants ne mentionne aucunement la Guerre d'Afrique du Sud. De la documentation est affichée dans notre site Web, y compris dans « Des héros se racontent » où l'on trouve des entrevues filmées d'anciens combattants de plusieurs époques et même de combattants déployés en Afghanistan aujourd'hui. Il y a même quelques enregistrements audio d'anciens combattants de la Guerre d'Afrique du Sud. Il y a d'autres renseignements sur la Guerre d'Afrique du Sud, mais pour le moment, ils ne sont pas aussi bien traités que ceux de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale. Toutefois, je vérifierai les informations dont nous disposons et je veillerai à ce que l'on reconnaisse ceux qui ont servi dans la première guerre du Canada, en tant que nation.

Vous avez également demandé si ces documents étaient envoyés à l'Association des Anciens Combattants de l'armée, de la marine et des forces aériennes au Canada. Oui, toutes les filiales de toutes les associations d'anciens combattants sont dans la liste de distribution. Donc, elles reçoivent tous les documents.

Finalement, vous nous avez demandé ce qui était prévu pour souligner le décès du dernier ancien combattant canadien de la Première Guerre mondiale connu. M. Babcock est, autant que nous le sachions, l'un des trois derniers anciens combattants de la Première Guerre mondiale en vie dans le monde. Un plan est en voie d'élaboration en consultation avec des associations d'anciens combattants alors qu'un petit nombre d'anciens combattants de la Première Guerre mondiale vivaient encore quand nous avons lancé ce processus, fin 2005 ou début 2006. L'objectif sera de lier le décès à la fin d'une époque, le dernier survivant d'une génération de Canadiens qui ont servi sous les drapeaux. À la demande de M. Babcock, il n'y aura pas de funérailles nationales. M. Babcock ainsi que les deux derniers autres anciens combattants de la Première Guerre mondiale ont exprimé clairement leurs intentions et leurs demandes. Le plan est donc de rendre hommage à toute la génération de Canadiens et de Terre-Neuviens — qui ne faisaient pas partie du Canada à l'époque — qui ont servi durant la Première Guerre mondiale. Un plan exhaustif existe à cet effet.

● (0955)

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Stoffer, il vous reste quelques secondes.

M. Peter Stoffer: Très bien, monsieur. Je peux offrir le temps qui me reste à mon collègue, M. Kerr, si vous voulez.

Cela n'arrivera pas très souvent, mais c'est la nouvelle coalition.

Des voix: Oh, oh!

Le président: Il me semble approprié de simplement qualifier cela de rotation pour le NPD, puis de passer au Parti conservateur du Canada, avec M. Kerr, pour sept minutes.

M. Greg Kerr: Et imaginez, monsieur le président, que j'allais le complimenter pour la chemise qu'il porte ce matin.

Où en étais-je?

Premièrement, monsieur Sullivan, c'est un plaisir de vous revoir. Vous aviez raison de dire à Charlottetown que nous avions à peine touché les sujets. On aurait souhaité avoir toute une journée pour en parler. Il y a certainement beaucoup de choses à discuter. Merci pour tout ce que vous faites.

Nous revenons toujours à l'éducation et à d'autres sujets, mais parlant de vos objectifs, vous avez dit que vous essayez, entre autres, de mieux faire comprendre ce que sont les services et avantages des anciens combattants. Pourriez-vous nous expliquer comment vous y prenez? C'est un sujet qui est toujours soulevé ici, la façon dont nous approchons les anciens combattants et la manière dont nous diffusons l'information aux Canadiens. Ça continue d'être un sujet de frustration, je le sais, vous pourriez peut-être donc nous éclairer là-dessus.

M. Derek Sullivan: Les responsables de ces services et avantages en font la promotion de plusieurs façons. Je vais parler en particulier de la façon dont nous, dans le cadre de nos activités liées au jour du Souvenir, essayons de s'assurer que les gens soient informés.

Quand nous organisons des activités liées au Souvenir, que ce soit ici ou, plus important encore, à travers le pays, nous veillons à ce que l'information soit disponible par le biais de brochures ou de personnes qui peuvent répondre aux questions portant sur les services et les avantages. Lorsque nous assistons à des activités organisées par d'autres parties, quand nous assistons à des conférences d'enseignants, non seulement nous avons de la documentation sur le Souvenir, mais aussi de l'information sur les programmes et les services offerts aux anciens combattants. De surcroît, nos responsables de la communication en mesure de répondre aux questions sur la façon dont les Canadiens peuvent accéder aux services offerts par le ministère sont présents. Il n'est pas inhabituel qu'un enseignant soit le fils ou la fille d'un ancien combattant ou bien le mari ou l'épouse d'un ancien combattant contemporain. Nous saisissons toutes les occasions que nous avons lors du jour du Souvenir pour veiller aussi à ce que les gens soient informés quant aux services d'aide offerts aux anciens combattants et à leurs familles.

• (1000)

M. Greg Kerr: Je comprends. Il est quand même frustrant de savoir que certains anciens combattants ne veulent pas être reconnus et ne veulent pas être connus du public, nous devons donc continuer.

Passer le message a toujours été un problème et je suis heureux d'entendre parler de toutes les initiatives touchant la jeunesse. C'est extrêmement important. Vous demandez « Comment allez-vous vous souvenir? » Je me souviens que lorsque j'enseignais il y a de nombreuses années, les jeunes répondaient souvent comment peuvent-ils se souvenir s'ils ne sont plus vivants? Lorsque vous demandez « Comment allez-vous vous souvenir? », il s'agit plus de commémoration que de souvenir.

Je me demande si vous constatez que les jeunes ont plus conscience de cette relation.

M. Derek Sullivan: Nous constatons une bien plus grande prise de conscience. Je qualifie souvent la période allant des années 1960 au début des années 1990 comme des années sombres pour le Souvenir. Il était pratiquement tabou au Canada de parler de Souvenir. On n'en parlait pas beaucoup dans les écoles. Quand j'étais à l'école, je n'ai pas beaucoup entendu parler de l'histoire militaire du

Canada. Pendant une partie de cette période, c'était, d'une certaine façon, une retombée de ce qui se passait chez nos voisins du Sud durant la guerre au Vietnam. Au cours des années 1990, les choses ont commencé à changer de façon dramatique dans tout le pays, mais particulièrement chez les jeunes et dans les écoles. Nous constatons que le nombre de demandes de matériel d'apprentissage augmente et que la participation des jeunes aux événements organisés dans tout le pays augmente également.

Je me souviens qu'il y a quelques années, pendant l'Année de l'ancien combattant, SRC, et d'autres médias, collaboraient avec nous à des travaux de planification précoce. Leurs représentants nous ont dit que le nombre de téléspectateurs de leur diffusion nationale des cérémonies du jour du Souvenir avait triplé au cours des 10 années précédentes, c'est-à-dire entre 1995 et 2005. Ils font aussi, avec la GRC, une estimation du nombre de personnes, particulièrement ici à Ottawa, qui assistent aux cérémonies et la participation a également triplé durant cette décennie.

Nous constatons qu'un plus grand nombre de jeunes sont intéressés et que beaucoup plus de jeunes prennent eux-mêmes l'initiative de jouer le rôle de dirigeants au cours du jour du Souvenir. Nous constatons beaucoup plus d'activités organisées par des jeunes dans les écoles et dans les collectivités à travers le pays. Nous le constatons par le biais de nos employés de « Le Canada se souvient » dans les cinq villes du pays dans lesquelles il sont localisés. Ils reçoivent des demandes d'aide et d'assistance, et quelquefois des idées sur ce qu'ils peuvent faire. Des groupes de jeunes et les scouts sont au premier plan, mais il y a beaucoup d'autres groupes à travers le pays. Nous constatons certainement une augmentation de la participation de la jeunesse.

M. Greg Kerr: Merci beaucoup.

Je passe le relais à mon collègue, Colin Mayes, pour les questions.

M. Colin Mayes (Okanagan—Shuswap, PCC): Merci.

Merci d'être venu, monsieur Sullivan. Je tiens simplement à vous remercier beaucoup pour les troussees que vous avez envoyées à mon bureau et que je peux utiliser pour contribuer au jour du Souvenir.

Les affiches sont l'une des choses que je trouve excellente. Je les place toujours sur un renfort solide et les distribue aux diverses légions où je me rends afin qu'elles puissent être mises en place. J'ignore si vous utilisez les services d'un contractant pour cela ou si vous avez du personnel qui les met en place, mais le message des affiches est tout simplement fabuleux. Dans celle de cette année, il y a une jeune qui regarde le dessin qu'elle a fait du Souvenir; un ancien combattant se tient debout à l'arrière-fond, il y a ceux qui servent aujourd'hui et les coquelicots. C'est un excellent message. Mon préféré est celui d'un jeune cadet debout devant un miroir et un ancien combattant se tient derrière la main posée sur l'épaule du cadet. Cela illustre le passage de la torche de la liberté à la génération suivante. Je tiens à vous féliciter pour le travail que vous faites. Ce sont d'excellents messages qui touchent les jeunes et c'est un message magnifique pour nos anciens combattants.

Une chose qu'ils font, c'est qu'ils limitent le nombre d'affiches. On m'a dit que je ne peux obtenir qu'une douzaine d'affiches. Il y a huit ou neuf légions dans ma région, ce qui limite aussi le nombre d'affiches que je peux distribuer aux écoles.

• (1005)

M. Derek Sullivan: Non, vous pouvez en commander autant que vous voulez.

M. Colin Mayes: D'accord. Merci pour le renseignement.

Le président: Merci, monsieur Mayes. Vous avez utilisé tout votre temps.

Je voulais dire, monsieur Sullivan, que le travail est si bien fait que vous voudriez peut-être avertir les gens d'avoir à portée de la main une boîte de papier-mouchoirs parce que ces affiches sont émouvantes à ce point. Il me semble que dans celle d'il y a deux ans, on voyait toutes les troupes de tous les conflits auxquels a participé le Canada, c'était très émouvant. Je vous félicite.

Nous passons à la série de questions de cinq minutes en redonnant la parole au Parti libéral.

Madame Foote, vous avez cinq minutes.

Mme Judy Foote (Random—Burin—St. George's, Lib.): Merci d'être ici. Merci pour l'exposé fait à Charlottetown et félicitations pour l'incroyable trousse d'informations et pour votre évidente dévotion à ce travail. Moi aussi, je tiens à vous féliciter pour le travail fait au niveau des documents de promotion et d'information.

Vous dites qu'il n'existe pas de liste particulière d'anciens combattants, mais vous mentionnez qu'il y en a entre 750 000 et 800 000 au pays. Il y en a assurément plus, car nous ne les avons pas tous comptés et vous me dites qu'il y a...

M. Derek Sullivan: Je suis désolé, il s'agit d'une estimation du nombre de ceux qui sont vivants au pays. Une estimation faite au moyen de divers recensements et d'autres données recueillies au fil des ans, et des taux de mortalité chez les anciens combattants traditionnels et chez ceux de l'ère moderne.

Mme Judy Foote: Il est bien dommage que nous n'ayons pas accès à une liste, car je constate que beaucoup de légions dans ma circonscription ont des problèmes et qu'elles ne savent pas exactement qui sont tous les anciens combattants. Nous remarquons que beaucoup de légions disparaissent au fur et à mesure que les légionnaires qui en font partie, les anciens combattants qui participent, meurent. Bien que nous ayons des bénévoles qui travaillent très fort, le concept global de la légion et des anciens combattants s'inscrit dans la raison d'être d'exister, c'est la raison pour laquelle ces listes seraient précieuses.

M. Derek Sullivan: La Légion royale canadienne et d'autres associations d'anciens combattants travaillent de concert pour encourager les jeunes anciens combattants et les membres des Forces canadiennes qui deviendront des anciens combattants à se joindre aux associations d'anciens combattants et à appuyer le travail de ces associations pour leur permettre d'aider aussi les anciens combattants.

En fait, cela me rappelle une réponse faite à l'une des questions posées plus tôt et portant sur la façon dont nous promovons cette initiative dans les écoles. Nous sommes en partenariat avec la Légion royale canadienne. Ce partenariat a commencé il y a environ cinq ou six ans et nous avons inclus dans la trousse que vous avez devant vous la documentation sur l'affiche et les concours de rédaction de la Légion royale canadienne. En contrepartie, les bénévoles des 1 400 ou 1 500 filiales de la légion du pays se rendent dans les écoles pour assurer le suivi et veiller à ce que les troupes ne s'éternisent pas sur le bureau de la secrétaire ou du directeur et qu'elles sont livrées aux enseignants.

Mme Judy Foote: Les troupes sont donc aussi envoyées à toutes les légions?

M. Derek Sullivan: Elles le sont et c'est pour eux un prétexte de se rendre dans les écoles de leurs collectivités pour s'assurer que les enseignants consultent la trousse afin de pouvoir commander le

matériel d'apprentissage. C'est dans leur intérêt, car ils veulent s'assurer que les enseignants aient en main leur matériel d'apprentissage. Et ils disposent d'un atout que nous ne pourrions jamais avoir : celui d'être sur place dans chaque collectivité du pays. Ils peuvent faire des choses que nous ne pouvons pas. Et nous pouvons envoyer par la poste leur matériel d'apprentissage, ce qui leur permet de faire beaucoup d'économie sans frais supplémentaires pour nous. C'est l'un de nombreux partenariats symbiotiques.

Mme Judy Foote: Quelle est votre définition d'un ancien combattant?

M. Derek Sullivan: Chaque mesure législative comporte une définition d'un ancien combattant à des fins d'avantages. En termes de commémoration, du Souvenir, un ancien combattant est une personne qui a servi, qui a obtenu une certification professionnelle militaire et qui a été libéré honorablement.

• (1010)

Mme Judy Foote: Alors les Casques bleus...

M. Derek Sullivan: Quiconque a servi dans les Forces canadiennes et a été libéré honorablement est un ancien combattant.

Mme Judy Foote: D'accord.

Pour revenir à l'idée d'un jour férié, j'estime moi aussi que ce devrait être un jour férié. Je comprends le point de vue arguant qu'aller à l'école le 11 novembre est une occasion de faire des choses et de prendre conscience de cette date et de ce qui s'est passé durant nos guerres, mais il y a une semaine avant le 11 novembre durant laquelle ils pourraient faire cela.

M. Derek Sullivan: Cela pourrait tout aussi bien se faire le reste de l'année.

Mme Judy Foote: Précisément.

Avez-vous une idée de ce que nous pourrions faire pour attirer l'attention des gens? Il y a bien la fête du Canada, mais les écoles sont déjà fermées ce jour-là. Même chose pour Noël et le temps des Fêtes. En fait, je crois vraiment que le 11 novembre devrait devenir un jour férié fédéral.

M. Derek Sullivan: Selon ce que je sais, l'attribution des jours fériés relève des provinces, et je ne connais pas très bien le processus menant à l'instauration de jours fériés fédéraux. Leur administration relève du ministère du Patrimoine canadien, alors je ne connais à peu près rien du processus. En fait, je ne sais même pas si on y a déjà songé.

Le président: Je vous remercie, monsieur Sullivan.

Monsieur McColeman, les cinq prochaines minutes vous appartiennent.

M. Phil McColeman (Brant, PCC): Je cède la place à mon collègue, monsieur Miller.

Le président: Heureux de vous voir, monsieur Miller.

M. Larry Miller: C'est un grand plaisir d'être ici, monsieur le président. Le sort des anciens combattants m'a toujours tenu à coeur, tout comme la manière dont on se souvient d'eux.

Monsieur Sullivan, j'ai beaucoup aimé votre exposé.

Pour faire suite aux commentaires de M. Andrews et de Mme Foote, j'aimerais moi aussi poursuivre sur la question d'un éventuel jour férié national. Quand j'ai appris que le Canada n'avait pas de jour férié consacré expressément aux anciens combattants, je me suis demandé pourquoi. Mais j'ai bien réfléchi à la question et j'en ai parlé avec les anciens combattants et les membres de la légion de ma région. Aux dernières nouvelles — et j'incite fortement tous les députés à en discuter avec les associations d'anciens combattants et les membres de la Légion royale canadienne de leur région —, ils étaient fortement opposés à l'idée d'instaurer un jour férié national. Je m'explique.

Mais j'aimerais d'abord préciser que je ne parle pas ici au nom du gouvernement. Ici, à Ottawa, tous les fonctionnaires fédéraux ont congé le jour du Souvenir. Personnellement, je ne trouve pas que c'est une si bonne idée que ça, parce que le jour du Souvenir devrait servir à se souvenir des anciens combattants, justement, et à leur rendre hommage, et non à prendre une journée de congé.

En fait, savez-vous ce que la légion a découvert? Elle a découvert que, dans les provinces où les enfants ont congé ce jour-là, 99 p. 100 d'entre eux ne participent à aucune activité de commémoration associée au jour du Souvenir. Alors que, lorsqu'ils sont en classe, un grand pourcentage d'entre eux... et je m'excuse si je n'ai pas les chiffres exacts, mais je peux vous dire que, dans ma circonscription, la participation à ces activités a augmenté considérablement depuis cinq ou dix ans. Tout cela grâce aux efforts de promotion de la légion. Depuis quatre ou cinq ans, j'assiste toujours à la cérémonie du souvenir organisée par l'école secondaire Chesley District High School, dans ma circonscription, et je peux vous dire que je n'ai jamais assisté à quoi que ce soit de mieux, que ce soit ici à Ottawa ou dans mon coin de pays.

Monsieur Sullivan, que pouvons-nous faire pour inciter les écoles à organiser des activités du souvenir pendant la Semaine des anciens combattants? Pour reprendre l'exemple de la Chesley High School, je sais que les organisateurs ne tiennent jamais leurs activités la journée du 11 novembre, parce que les anciens combattants tiennent à assister aux activités qui ont lieu à leur cénotaphe ou dans les locaux de la légion. Mais ils viennent avec plaisir aux activités organisées par l'école lorsqu'elles ont lieu un autre jour. Et je peux vous dire que, quel que soit le jour choisi, l'auditorium de l'école est toujours plein à craquer: tous les élèves de l'école y sont, en plus de dizaines d'anciens combattants des alentours. C'est génial.

Je trouve que c'est ainsi qu'il faut s'y prendre: faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de cette journée et les obliger à assister aux activités organisées. S'ils ont congé, ils resteront chez eux et la plupart n'assisteront à aucune activité. Et probablement pas par mauvaise volonté, mais vous savez ce que c'est: quand les parents ne travaillent pas, ils ont autre chose, ou alors ils décident de ne pas amener les enfants.

Je suis conscient que je suis moins en train de formuler une question que de passer un commentaire, mais que pouvons-nous faire pour favoriser ce genre de manifestations?

• (1015)

M. Derek Sullivan: Eh bien, je crois que la première chose à faire consiste à continuer de faire circuler l'information parmi la population et à inciter les gens à organiser des activités, y compris en encourageant les enseignants et les directeurs d'école à inviter les anciens combattants à prendre la parole devant les élèves, peu importe la tribune ou l'occasion. Nous soutenons financièrement L'Institut du Dominion. En fait, il s'agit maintenant de l'Institut Historica-Dominion, car les deux organismes ont fusionné le

1^{er} septembre. Nous en finançons en fait le service des conférences, qui tient un répertoire de tous les anciens combattants du pays qui se rendent dans les écoles pour s'adresser aux enfants.

Vous savez, pas besoin de script quand on organise une activité avec des anciens combattants et des jeunes; il suffit de les réunir et la magie se produit d'elle-même. Pourquoi? Parce qu'ils savent s'identifier de près à l'autre et n'hésitent pas à s'ouvrir. Pour les jeunes, qui se font raconter les choses directement par ceux et celles qui les ont vécues, c'est une excellente occasion d'« apprendre » à se souvenir.

Il y a de plus en plus d'anciens combattants qui sont encore jeunes. Nous encourageons d'ailleurs le service des conférences de l'institut à retenir de plus en plus leurs services, car non seulement il faut que les jeunes apprennent qu'ils ne doivent pas se souvenir uniquement des événements qui se sont produits avant leur naissance, mais il faut aussi qu'ils apprennent à respecter ce qui se passe aujourd'hui et à l'intégrer à leurs propres expériences, qu'il s'agisse des troubles en Afghanistan, de la guerre en ex-Yougoslavie dans les années 1990 ou des nombreuses activités auxquelles les membres des Forces canadiennes prennent part, ici ou à l'étranger.

Tous les moyens sont donc bons, et il ne faut en négliger aucun. Il suffit de parler aux gens et de saisir toutes les occasions qui se présentent.

Le président: Merci, monsieur Sullivan.

Merci aussi à M. Miller, dont les cinq minutes sont écoulées.

Si les membres du comité n'y voient pas d'objection, j'aimerais seulement revenir sur un point. Est-ce que tout le monde ici était au courant de la fusion de l'Institut Historica-Dominion? Non?

Pourriez-vous nous en dire un peu plus, s'il vous plaît? Nous connaissons tous très bien l'Institut du Dominion, dont les représentants ont comparu devant nous à plusieurs reprises, et nous avons toujours été épatés du travail qu'ils accomplissaient.

M. Derek Sullivan: En fait, nous sommes associés aux deux organismes depuis de nombreuses années. Il s'agit — ou plutôt il s'agissait — de deux organismes non gouvernementaux faisant la promotion de l'histoire et de la citoyenneté canadiennes de multiples façons. Comme leurs objectifs et leurs buts se recoupaient, ils envisageaient depuis un certain temps d'unir leurs forces.

C'est chose faite depuis le 1^{er} septembre. Les deux anciens conseils d'administration ont accepté de fonder un nouvel organisme. Le bureau national sera situé à Toronto, c'est-à-dire dans la même ville que les bureaux nationaux des deux anciens partenaires. Ils emménageront dans leurs nouveaux locaux ce mois-ci, si ce n'est déjà fait. Le nouvel organisme aura toujours pignon sur rue à Ottawa, au Centre Terry Fox de la jeunesse canadienne, tout près du boulevard Saint-Laurent, où sera administré le programme Rencontres du Canada. Le bureau d'Edmonton demeurera lui aussi en place. Historica est propriétaire de *L'encyclopédie du Canada* depuis plusieurs années déjà, et c'est le bureau d'Edmonton qui en sera responsable.

Le président: Je vous remercie, monsieur Sullivan.

C'est maintenant au tour du Bloc québécois. Vous avez cinq minutes.

Monsieur Gaudet.

[Français]

M. Roger Gaudet: Merci, monsieur le président. Ça ne sera pas tellement long.

Je suggère que la fête des anciens combattants soit le 11 novembre. Si le 11 novembre tombait un lundi, on célébrerait cela le lundi, puisque que tous les députés font relâche. Si cela tombait un mardi, ce serait bien entendu célébré le mardi. Si c'était durant la semaine, on pourrait inviter les enfants. Chez nous, on célèbre cela le samedi ou le dimanche, et des jeunes, il n'y en a pas, c'est simple.

Il faudrait donc célébrer cela la journée même, comme pour la fête du Canada et la Saint-Jean-Baptiste, qui est la fête nationale du Québec. C'est le 24 juin, c'est le 1^{er} juillet et ce serait le 11 novembre. Il faudrait que cela soit ainsi. Si cela tombait un samedi ou un dimanche, on n'aurait sûrement pas les enfants, mais, si cela tombait durant la semaine, les écoliers pourraient venir assister au défilé et participer à la cérémonie. C'est ma suggestion.

J'ai une seule question à vous poser. Serait-il possible que chaque député reçoive un certain nombre d'épinglettes, de signets et de tatouages, de sorte qu'il puisse les remettre à la légion — non pas une quantité industrielle, mais quelque 20 ou 25? Je sais que les anciens combattants et ceux qui fréquentent les légions aiment bien avoir des épinglettes, des signets et toutes sortes de petites affaires. Cela leur rappelle des souvenirs.

Merci.

• (1020)

M. Derek Sullivan: Des épinglettes sont disponibles dans les légions partout au Canada. Cependant, les légions ont leurs propres épinglettes et plusieurs autres produits promotionnels pour le jour du Souvenir.

M. Roger Gaudet: Plusieurs anciens combattants n'ont pas l'épinglette que vous portez. On pourrait leur donner des épinglettes et des signets.

M. Derek Sullivan: Les légions pourraient commander des épinglettes auprès du ministère.

M. Roger Gaudet: Je vous conseille de les donner aux députés, qui pourront ensuite les remettre aux légions. Cela serait peut-être plus efficace ainsi, car il est possible qu'on range cela dans des tiroirs et qu'on ne les distribue pas. C'est mon opinion personnelle.

M. Derek Sullivan: D'accord.

[Traduction]

Le président: Merci à messieurs Gaudet et Sullivan.

Monsieur McColeman, vous avez cinq minutes.

M. Phil McColeman: Je vous remercie.

Je me ferai d'abord l'écho de mes collègues, monsieur Sullivan, et vous répéterai que le travail que vous faites est immensément important. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'étendue de vos réalisations est impressionnante.

Vous savez, j'ai la chance de représenter une circonscription où l'on fait beaucoup pour les anciens combattants. Je vous donne l'exemple de deux initiatives qui ont particulièrement bien fonctionné.

La première est un dîner-rencontre annuel appelé «Thank-A-Vet» et qui, bon an mal an, attire ses 800 personnes. C'est devenu un véritable événement pour les gens de chez nous. Et comme nous réussissons à obtenir des commanditaires privés, les anciens combattants n'ont rien à déboursier. Nous leur envoyons des billets gratuits et leur consacrons quelques heures pendant la Semaine des anciens combattants pour les remercier. Cela les touche toujours beaucoup. Et c'est tellement couru que les gens se bousculent pour faire partie de l'organisation.

Si votre ministère est intéressé, je pourrais certainement vous communiquer les détails. Peut-être que d'autres localités pourraient s'en inspirer. En tout cas, c'est un événement toujours très attendu dans ma circonscription. Le ministre était même de la fête il y a deux ans, alors nous avons fait parler de nous à l'échelle nationale.

J'aimerais aussi revenir sur les commentaires de Larry et dire à quel point, moi aussi, je trouve que les écoles font un travail incroyable. Chez nous aussi, il y a une école qui se démarque et qui fait un boulot spectaculaire. Il s'agit de l'école St. John's, et c'est à cet endroit qu'il m'a été donné d'assister aux activités les plus réussies en l'honneur des anciens combattants.

C'est exactement le type d'activités qui pourraient être reprises ailleurs. En plus du travail hors pair que vous accomplissez, évidemment. Je ne suis pas en train de dire que vous devriez étendre ces deux idées à l'ensemble du pays, simplement que les autres députés devraient savoir qu'elles existent. En tout cas, rien ne les empêche de faire la même chose dans leur circonscription.

Maintenant, j'aimerais que vous m'en disiez un peu plus sur la cérémonie à la chandelle. Pourriez-vous nous dire qui l'organise et en quoi cela consiste précisément? Pourriez-vous nous donner quelques détails?

M. Derek Sullivan: Vous savez, je suis entièrement d'accord avec vous lorsque vous parlez de ce qui s'organise dans les écoles du pays. Il s'agit d'événements extraordinaires, et bien souvent, les plus réussis, les plus émouvants, sont ceux qui sont organisés par les élèves eux-mêmes. Ils sont fabuleux.

Et c'est la même chose pour les activités outre-mer, vous savez, auxquelles certains membres du comité ont d'ailleurs participé. Chaque fois qu'une activité est organisée par les jeunes d'une délégation — pas au complet, mais disons dans les cas où il y a beaucoup de jeunes —, il s'agit toujours du moment fort du voyage, celui où l'émotion est à son comble. À tout coup.

En fait, une partie de notre travail consiste justement à faire connaître les idées des autres au reste du pays. Nous les prenons en note et les faisons circuler. Personne n'a le monopole des bonnes idées, alors nous essayons toujours de faire profiter tout le monde des trouvailles des autres.

Les cérémonies à la chandelle ont lieu dans plusieurs villes du pays en même temps. À chaque endroit, elles prennent une forme différente. Chaque comité organisateur l'adapte selon ses besoins.

Celle qui a lieu à Ottawa met en vedette un ancien combattant et un jeune. Ils prennent une chandelle ensemble et vont la placer ensemble.

À certains endroits, la cérémonie a lieu dans un cimetière comptant de nombreuses sépultures d'anciens combattants. À la tombée de la nuit, une chandelle est déposée sur chaque tombe abritant un ancien combattant, où elle brûle jusqu'au lendemain matin ou pendant une période prédéterminée. Les chandelles sont ensuite récupérées et réutilisées.

Chaque cérémonie est différente. Mais une chose est sûre, c'est que chacune d'elles est des plus émouvantes.

• (1025)

M. Phil McColeman: Excellent.

À propos de la commémoration de la campagne d'Italie, vous nous avez dit qu'une délégation se rendrait sur place. A-t-on prévu d'autres activités?

Dans ma communauté, comme dans beaucoup d'autres, la population italienne est très nombreuse. A-t-on prévu d'autres activités auxquelles les gens pourront directement participer?

M. Derek Sullivan: Bien sûr. Partout au pays, les groupes communautaires ont pu compter sur la participation et l'appui du ministère pour l'organisation des activités de la Semaine des anciens combattants, dont certaines se tiennent trois ou quatre semaines avant la semaine à proprement parler, mais qui n'en font pas moins partie. Les gens viennent souvent nous voir pour avoir des idées d'activités à organiser. Nous les incitons toujours à profiter des grands anniversaires qui ponctuent l'année en cours. Cette année, par exemple, nous les avons encouragés à commémorer la campagne d'Italie, le jour J et la bataille de Normandie, dont c'était aussi le 65^e anniversaire cet été. Nous leur fournissons de la documentation dans laquelle nous leur suggérons toutes sortes de projets. Dès qu'ils comprennent ce qui s'est passé telle ou telle année, ils trouvent souvent leurs propres idées.

M. Phil McColeman: Quand vous dites « ils », vous voulez dire les légions?

M. Derek Sullivan: Entre autres, mais aussi tous les autres groupes communautaires intéressés.

Les légions et les autres regroupements d'anciens combattants sont sans contredit les plus actifs un peu partout au pays, mais ils ne sont pas les seuls à vouloir se souvenir. Les Grands Frères Grandes Soeurs, les scouts, les cadets, les guides, les organismes jeunesse et communautaires, les clubs Rotary, les sociétés philanthropiques, ils organisent presque tous des activités pendant la Semaine des anciens combattants. Je sais que le nombre d'invitations que nous recevons pour participer à telle ou telle activité ou y prendre la parole augmente chaque année, alors je peux vous confirmer qu'ils sont nombreux les organismes à organiser des activités.

Le président: Merci bien.

Madame Foote, même si j'ai bien l'impression que ce sera bref, vous avez cinq minutes.

Mme Judy Foote: J'ai deux questions.

La première: où peut-on se procurer la documentation à distribuer?

La seconde: à propos du concours, je sais que chaque légion choisit sa date limite, mais jusqu'à quand les directions provinciales peuvent-elles envoyer leurs documents à Ottawa?

M. Derek Sullivan: J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous répondre. Ce concours est sous l'entière responsabilité de la légion. Nous nous contentons de distribuer la documentation aux 22 000 destinataires (16 000 écoles et 6 000 groupes divers). Je n'ai pas d'autres renseignements, désolé.

Mme Judy Foote: J'imagine que ça doit se trouver sur le site Web de la légion...

M. Derek Sullivan: Pour les envois de masse, je vous recommanderais de communiquer avec le bureau du ministre, qui pourra vous transmettre l'information nécessaire. Le bureau du ministre, oui.

Le président: Revenons au Parti conservateur pour cinq autres minutes.

Monsieur Lobb.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Sullivan, nous sommes réunis aujourd'hui pour parler de votre organisation, Le Canada se souvient. Je dois dire que vous avez fait du beau travail jusqu'ici.

Mais comment entrevoyez-vous son avenir? Si vous vous projetez cinq, sept ou 10 ans en avant, où voyez-vous Le Canada se souvient? Comment allez-vous réussir à évoluer et à vous adapter à la réalité des anciens combattants, qui va certainement continuer de changer? Pourriez-vous dire au comité quelle est votre vision de l'avenir?

• (1030)

M. Derek Sullivan: C'est une excellente question. Nous nous attardons, en grande partie, à déterminer comment nous pouvons continuer l'évolution des activités dans le cadre du programme « Le Canada se souvient », étant donné que la nature des anciens combattants qui vivent actuellement au pays est en train de changer ainsi que l'approche utilisée pour interpeller les Canadiens.

Nous évoluons. J'ai mentionné que nous utilisons de plus en plus Internet et que nous appuyons les jeunes qui utilisent Internet à leur façon pour diffuser le message de la commémoration. C'est un pan de la stratégie.

L'autre pan, c'est qu'à la demande ou à la suggestion des organisations d'anciens combattants au cours des dernières années, nous avons réduit la taille de nos délégations à l'étranger et nous avons réinvesti ces ressources au Canada, là où se trouvent les anciens combattants et les Canadiens. C'est ce que nous avons fait. Les délégations sont maintenant plus petites. Nous avons organisé beaucoup plus d'activités au pays, et nous fournissons un appui tant financier que non financier aux organisations communautaires partout au pays.

Par ailleurs, nous consultons également les membres des Forces canadiennes et les anciens combattants des Forces canadiennes pour savoir ce qu'ils pensent de la façon dont on leur rend hommage. À mesure que la composition des anciens combattants évolue dans la société actuelle, il est important que nous fassions des choses qui sont valables pour eux. Nous élaborons donc une stratégie, non seulement pour inclure, mais aussi pour honorer les anciens combattants à l'ère moderne de façon à répondre à leurs besoins.

En outre, nous travaillons à mettre à jour notre stratégie pour la participation des jeunes, en tenant compte des technologies dernières. Nous avons déjà entrepris ce travail, mais nous devons le poursuivre sans cesse parce que la technologie change beaucoup plus rapidement que le gouvernement. Chaque fois que le gouvernement essaie d'être branché en matière de technologie, il s'agit en fait d'une technologie qui était à la mode il y a trois ans. Ce que nous essayons de faire, c'est de mettre à la disposition des jeunes le matériel et les idées et, dans bien des cas, de nous ôter de leur chemin parce qu'ils savent quoi faire. J'ai deux jeunes, une de 15 ans et l'autre de 20 ans. Lorsque j'ai du mal à comprendre quelque chose, c'est à eux que je m'adresse. Je les considère comme mon service de dépannage. Le nombre de choses que ma fille de 15 ans et ses amis font sur YouTube et sur Facebook et certains de ces autres sites est remarquable. C'est vraiment formidable. Tout ce que nous devons faire, c'est essayer de tirer parti de cette énergie et de cet enthousiasme dans le contexte de la commémoration. La sensibilisation, l'encouragement et l'appui — voilà ce que nous pouvons faire.

Cela répond-il en partie à votre question?

M. Ben Lobb: C'est bien, et je pense que vous êtes généreux lorsque vous dites qu'il y a un retard de trois ans.

Des voix: Oh, oh!

M. Ben Lobb: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Oui, une minute.

M. Ben Lobb: Parfait.

Donc, en ce qui concerne l'avenir — je suppose que vous continuerez toujours d'examiner la situation actuelle —, une des questions à étudier sera les défis. Justement, une question qui pose un défi, mais qui comporte aussi certains éléments de réussite, c'est selon toute vraisemblance la situation des néo-Canadiens. Comment montrez-vous et enseignez-vous aux néo-Canadiens l'énorme sacrifice que nos anciens combattants ont fait pour notre pays? Et s'il reste du temps, pouvez-vous nous parler des mesures et des initiatives prises à cet effet?

M. Derek Sullivan: Oui, c'est en fait un point intéressant, parce que de nombreux néo-Canadiens n'ont pas une histoire commune avec le Canada ou les Canadiens de souche. Mais il est intéressant de noter que, très souvent, ce sont les néo-Canadiens qui sont plus fiers de ce que représente le Canada et des valeurs canadiennes que certains d'entre nous qui les tiennent pour acquis.

La conversation porte très souvent sur les valeurs dans le contexte de la commémoration: les Canadiens ont répondu à l'appel pour défendre les valeurs canadiennes. Quand nous parlons des valeurs canadiennes qui sont importantes pour nous, c'est ce qui interpelle le plus les néo-Canadiens. En fait, ces valeurs constituent très souvent la raison pour laquelle ils sont venus au Canada.

Nous travaillons avec Citoyenneté et Immigration Canada et, dans le cadre de ses activités d'orientation pour les néo-Canadiens, nous fournissons à ces derniers des documents de commémoration pour les encourager à apprendre l'histoire du Canada, y compris son histoire militaire. Nous avons d'ailleurs fait part de quelques suggestions aux juges de la citoyenneté qui assurent les cérémonies en tant que telles, pour leur donner des idées sur la façon d'inclure le message de la commémoration dans leurs activités. C'est quelque chose que nous avons proposé, mais nous recevons également des demandes de la part de CIC et de ses employés pour des documents supplémentaires.

•(1035)

Le président: Il reste une série de questions pour le Parti conservateur, après quoi tout le monde aura eu l'occasion d'intervenir.

M. Greg Kerr: Je crois que nous n'avons rien d'autre à ajouter.

Le président: Il n'y a plus de questions de ce côté-là.

Monsieur Stoffer, vous avez cinq minutes.

M. Peter Stoffer: Merci beaucoup, monsieur le président.

Ne prenez pas ce que je vais dire en mauvaise part, mais au verso de votre affiche, on peut lire que l'affiche rend hommage aux militaires qui servent le Canada, et ce depuis la Première Guerre mondiale. Y a-t-il moyen de changer cette phrase pour inclure le conflit sud-africain?

M. Derek Sullivan: Non, pas cette année. On a déjà imprimé des millions de copies. Mais c'est un très bon point, et on utilisera une autre phrase l'année prochaine.

M. Peter Stoffer: D'accord, c'est déjà fait. Merci.

Encore une fois, ce n'est pas une critique, mais je sais que les Forces canadiennes font un excellent travail pour ce qui est du recrutement auprès de ce qu'on appelle les groupes des minorités visibles, par exemple dans les collectivités africaines dans ma circonscription à Preston, dans les collectivités des Premières nations

et dans les collectivités des nouveaux immigrants. Mais les affiches antérieures et les affiches actuelles ne reflètent pas nécessairement cette réalité. Si un jeune néo-écossais d'origine africaine à Preston voyait cette affiche, il se dirait: « C'est bien gentil, mais je ne me vois pas là-dedans. »

Mon intention n'est pas de critiquer, mais de vous proposer de refléter la diversité de notre pays — comme vous le savez, cela change assez rapidement; quand on regarde nos forces, on constate que c'est une excellente occasion pour les gens de diverses origines de servir un but commun.

Je crois que le gouvernement fait du très bon travail en ce qui concerne le recrutement et la formation culturelle. Quand les femmes ont commencé à accéder à des rôles de combat et à travailler à bord de navires, comme nous le savons tous, la marine a vraiment fait un travail remarquable parce qu'elle a enseigné aux hommes et aux femmes comment travailler ensemble dans des espaces clos. Dans le contexte civil, cette expérience peut nous apprendre comment traiter les femmes avec respect. C'est un excellent travail. Et cela s'applique aussi aux communautés culturelles.

Les brochures ont réussi à tenir compte des préoccupations historiques liées aux Autochtones et aux Africains, mais ce n'est pas le cas des affiches sur lesquelles on voit surtout des gens de race blanche. Je propose uniquement qu'à l'avenir, il serait utile d'inclure un peu plus de diversité.

M. Derek Sullivan: En ce qui concerne l'affiche de cette année, vous avez raison.

Je ne suis pas sûr s'il y a des femmes sur l'affiche. Oui, il y en a. Il y a une femme.

En fait, si on regarde les affiches des dernières années, on constate qu'elles reflètent la composition du Canada, c'est-à-dire les anciens combattants autochtones ainsi que les anciens combattants membres des minorités visibles, qu'il s'agisse d'hommes, de femmes, de francophones ou d'anglophones. Il y a une diversité.

Il est très difficile de tenir compte de toutes les personnes, en tout temps. On essaie de le faire dans l'ensemble de nos activités, mais on risque parfois d'obtenir un résultat qui est assez artificiel.

Je prends note de votre suggestion. Cela devrait refléter le Canada, et je pense que c'est ce que nous faisons dans la plupart de notre matériel.

M. Peter Stoffer: J'ajouterais peut-être une dernière chose.

M. Miller a parlé des écoles dans sa circonscription et de leur excellent travail. Mais il y a une école dans la circonscription de M. Kerr, la Yarmouth Consolidated Memorial High School, et ceux qui ont déjà eu l'occasion de faire un petit tour là-bas...

Greg, voulez-vous prendre une minute pour expliquer le travail réalisé par un des enseignants?

M. Greg Kerr: Tant que vous appuyez le gouvernement, vous pouvez continuer.

M. Peter Stoffer: C'est dans la circonscription de M. Kerr. L'école secondaire Inverness au Cap-Breton en fait autant.

On a créé des murs de l'excellence sur lesquels on affiche des photos de militaires et certaines de leurs médailles, y compris un texte qui raconte leurs histoires. Les jeunes passent devant ces murs tous les jours. À bien des égards, on peut dire que cette école célèbre le Jour du Souvenir à l'année longue.

À l'école secondaire de Yarmouth, c'est un enseignant qui a lancé cette initiative, et c'est incroyable.

MM. Miller et Phil ont tout à fait raison. Ce sont les écoles secondaires qui font un travail exceptionnel, avec l'appui du gouvernement et du ministère des Anciens combattants. Alors, chapeau pour le beau travail.

•(1040)

M. Derek Sullivan: Il y a des enseignants à...

M. Greg Kerr: Vous êtes en train de créer une coalition. Vous me faites peur.

Des voix: Oh, oh!

M. Peter Stoffer: L'école secondaire de Yarmouth fait vraiment un excellent travail.

Le président: Silence, s'il vous plaît.

M. Sullivan veut faire une observation en rapport avec notre conversation.

M. Derek Sullivan: Vous avez tout à fait raison. Il y a de nombreux enseignants et de nombreuses écoles qui font un travail remarquable.

La région de Durham s'est particulièrement démarquée ces dernières années. En effet, sept écoles secondaires ont formé une coalition sous le nom de « Durham Remembers ». Elles ont organisé de nombreuses activités, tant au Canada qu'à l'étranger. Elles ont d'ailleurs joué un rôle clé dans l'organisation d'une délégation de 5 000 étudiants canadiens du secondaire qui se sont rendus à Vimy en 2007; environ 2 000 d'entre eux y ont participé dans le cadre du programme « Durham Remembers ».

Mentionnons également le travail incroyable d'une enseignante à Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick. Elle a amené toute la collectivité à participer à des activités commémoratives. Dans les annonces faites chaque matin, on honore la mémoire des militaires originaires de leur collectivité qui sont morts au combat. L'école demande aux étudiants de faire ces annonces. Les étudiants lisent le nom des militaires qui ont perdu la vie ce jour-là, à n'importe quelle époque. D'après ce que j'ai cru comprendre, les annonces sont diffusées au moyen de haut-parleurs externes pour que la plupart des gens de la localité puissent les entendre tous les matins.

Il y a beaucoup d'initiatives qui sont lancées par des enseignants dans les écoles partout au pays.

Le président: Merci, monsieur Sullivan.

Pour rendre à César ce qui appartient à César, je tiens à ajouter que dans ma ville, à Hamilton, la municipalité a fait un excellent travail. Un des conseillers municipaux, dans une circonscription que je représente actuellement, a désigné une des routes comme l'autoroute des anciens combattants.

Il y a trois semaines, j'ai assisté à une cérémonie commémorative pour rendre hommage à Mark Anthony Graham, un des soldats tués par des tirs amis. Il était d'origine jamaïcaine, pour revenir à l'observation faite par M. Stoffer. On a planté un arbre et posé une plaque dans un parc. Nous essayons de changer le nom du parc qui s'appelle, pour l'instant, Olympic Park; il y a tout un historique entourant ce nom, mais nous espérons que le conseil approuvera la proposition de le changer pour l'appeler Mark Anthony Graham Memorial Olympic Park.

Certaines de nos municipalités font donc un excellent travail pour s'assurer qu'il y a des monuments urbains et des lieux précis — encore une fois, dans les écoles secondaires — où les étudiants et tous les citoyens peuvent diffuser ces messages afin de rendre hommage aux militaires, particulièrement ceux de leur région, qui ont payé le prix pour notre liberté

Nous passons maintenant au Bloc québécois.

Vous avez l'occasion de poser des questions.

Vous n'avez plus d'autres questions à poser?

D'accord. Comme j'ai quelques questions, je vais en profiter pour les poser.

Les capsules sont-elles mises à la disposition de ceux qui ne s'y connaissent pas tellement en technologie? Vous avez parlé de la lenteur avec laquelle les choses avancent parfois. Pour les gens qui ne se débrouillent pas en matière de technologie, y a-t-il un DVD ou un CD mis à leur disposition?

M. Derek Sullivan: Je vais devoir me renseigner et vous revenir là-dessus. Je sais que nous avons la capsule sur DVD. Mais je ne suis pas sûr pour ce qui est de la distribution du DVD. Nous allons nous renseigner et vous fournir la réponse.

Sachez que la capsule est également disponible, en tout temps, sur notre site Web, et qu'elle sera diffusée à la télévision à la grandeur du pays.

Le président: D'accord.

Je ne vous demande pas de dresser une liste, mais vous avez mentionné au tout début de votre déclaration que le site Web contenait des ressources. Est-ce qu'elles sautent aux yeux, c'est-à-dire est-ce qu'elles sont faciles à trouver? Trouve-t-on une liste de ces ressources, par exemple, à gauche de l'écran?

M. Derek Sullivan: Si vous allez sur le site Web des Anciens combattants et que vous cliquez sur la rubrique « Le Canada se souvient », vous trouverez une mine de renseignements. Il y a une section à l'intention des jeunes et des enseignants, où l'on trouve une foule de documents et d'activités pour les jeunes.

On trouve aussi la section « Des héros se racontent », qui est une collection d'extraits d'entrevues. Il s'agit d'histoires personnelles d'anciens combattants qui racontent leur propre expérience. Ce n'est pas ce qu'on trouve normalement dans les livres d'histoire; c'est plutôt une transcription de leur propre expérience. Cette partie du site Web contient plus de 4 000 extraits d'entrevues.

N'oublions pas le Mémorial virtuel de guerre du Canada, qui indique les noms des 117 000 Canadiens morts au combat et qui fournit des renseignements sur eux.

De plus, les Canadiens nous ont fait parvenir des milliers de photographies, d'articles et de lettres écrites par ou pour ceux qui sont morts à la guerre. Nous les avons également publiés sur le site. Il y a également des liens vers les livres du Souvenir.

On trouve de nombreuses ressources dans cette section.

•(1045)

Le président: Parfait.

Vous avez également dit qu'on pouvait afficher un événement sur le calendrier Web. Est-ce facile à faire aussi?

M. Derek Sullivan: On peut le faire, encore une fois, par le truchement du site Web. Sous la section « La semaine des anciens combattants », vous verrez le calendrier et vous trouverez des instructions sur la façon d'annoncer votre événement.

Le président: Très bien, monsieur Sullivan. Merci beaucoup d'avoir pris le temps de comparaître.

J'aimerais poursuivre la séance à huis clos pendant une minute.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>